

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

SECRET N° 80/602 /MTJ/DGTF/DFP.22022
portant intégration et nomination de Monsieur
MILANDOU Pascal dans les Cadres de la Catégorie
A Hiérarchie I des Services Administratifs
et Financiers -SAF- (Administration
Générale).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

ISAS

(/u la Constitution du 3 Juillet 1979;

(/u la loi 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;

(/u l'arrêté n°2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret n°62/426 du 29.12.1962 fixant le statut commun des Cadres de la Catégorie A I des SAF;

(/u le décret n°62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n°62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n°62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15-62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n°62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A I;

(/u le décret n°63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8;

(/u le décret n°67/50 du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitution de carrière et reclassements;

(/u le décret n°74/229 du 10.6.1974, portant attribution de certains avantages aux Economistes, Statisticiens et les Diplômés de Grandes Ecoles et Instituts de l'Enseignement Supérieur de Commerce;

(/u le décret n°74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n°62/196 du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n°79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n°79/155 du 4.4.79 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le décret n°79/706 du 30.12.79 modifiant la composition du Conseil des Ministres;

(/u la lettre n°1606/MEN-DOC du 7-Mai-1980, du Directeur de l'Orientation et de la Coopération, transmettant le dossier constitué par l'intéressé;

DECRETE :

Article 1er. - En application des dispositions combinées des décrets n°s 62/426 et 74/229 des 29.12.1962 et 10.6.1974 susvisés, Monsieur MILANDOU Pascal, né le 20 Mai 1949 à Kiboungé 10 (GOMA TSE-TSE), titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) intitulé "Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises" (C.A.A.E.), obtenu à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Dijon (FRANCE), est intégré dans les cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I, des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur de 2ème échelon Stagiaire, indice 890.

Article 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministre de l'Industrie et du Tourisme.

Article 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré et publié au JOREC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 19 Décembre 1980

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre de l'Industrie
et du Tourisme,

Jean I T A D E .-

Le Ministre du Travail et
de la Justice,

Victor TAMBA-TAMBA.-

Colone de la SYLVAIN - GOMA.-

Le Ministre des Finances

Henri L O P E S.-

AMPLIATIONS:

JORPC	1
DGTFP/DFP	3
DFP/BST	1
D. B. .	3
E.C.F.	1
S.G.F.	2
M I T	2
D G Y T	2
INTERESSE	1
DOSSIER	3
E G C M / B C	2